

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'HENRICHEMONT

DEPARTEMENT DU CHER

Nombre des Membres		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés : 18
19	15	Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mil vingt-deux, le douze octobre, à 19h, le Conseil Municipal de la commune d'Henrichemont régulièrement convoqué le 5 octobre 2022 s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur BUREAU Gilles,

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs BUREAU / MESTRE / LORANS / NERZIC / FOURNIER / MORICE / IMBOURG / REGUER / SEMENCE / HUET / PLAIS / ZEGAN / BEUX / NOYAT / HURIEZ

ETAIENT ABSENTS : Mmes et Mrs POTELUNE / LAFOND / JANSONNIE / MORIN

ONT DONNE POUVOIR :

Mr POTELUNE à Mme MESTRE

Mme LAFOND à Mme IMBOURG

Mr JANSONNIE à Mr BEUX

A été nommée secrétaire : Mme HUET

OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES

Mr le Maire propose les écritures suivantes, sur le budget de la commune :

2315/133 -1000
2041582/160 +1000

Après explication, les membres du Conseil Municipal,

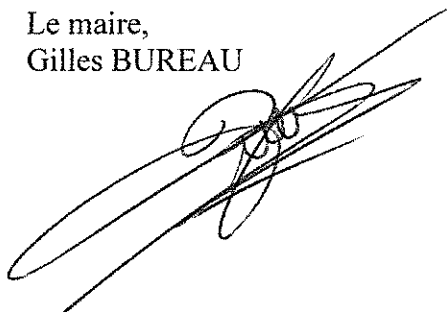
ACCEPTE les écritures ci-dessus,

Et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents qui découlent de cette affaire.

Voté à l'unanimité

Pour extrait conforme

Le maire,
Gilles BUREAU



La secrétaire
Sandrine HUET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20221012-2022_10_82d-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 15/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation Publié sur le site internet de la collectivité le 15.10.2022